

Bobigny, le 23 septembre 2021

Communiqué de presse



ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE EN SEINE-SAINT-DENIS AVEC L'ADEME ET FRANCE RELANCE

Avec près d'un tiers des investissements du plan de relance consacrés à la transition écologique, l'Etat s'appuie notamment sur l'ADEME (Agence de la Transition Ecologique) pour accompagner son déploiement au cœur des territoires. Depuis un an, 31 projets ont ainsi été soutenus en Seine-Saint-Denis pour un montant total de 4,3 millions d'euros. Lauréate de l'appel à projets Entreprises Engagées pour la Transition Ecologique (EETE) à destination des TPE et PME, l'entreprise Spareka recevait hier la visite d'Alaric Malves, sous-préfet de l'arrondissement de Bobigny, de Clémence Choutet, sous-préfète à la relance et de Jérémie Almosni, Directeur régional de l'ADEME Ile-de-France. Elle a pu présenter une solution visant à faciliter la réparation d'équipements et appareils électroménagers dont le déploiement francilien et national sera soutenu, via l'ADEME, par France Relance.

Dans le cadre du plan de relance, l'Etat a confié près de deux milliards d'euros à l'ADEME pour accélérer la transition verte de l'économie. Une feuille de route ambitieuse qui se traduit notamment par le renforcement de dispositifs existants destinés à : encourager l'économie circulaire, en soutenant l'investissement dans l'écoconception, dans la réduction, la réparation, le réemploi ou encore la modernisation des centres de tri et de recyclage ; à contribuer au développement de l'hydrogène renouvelable bas carbone, en favorisant le déploiement de son usage pour l'industrie et la mobilité lourde et en soutenant des travaux d'innovation autour de la production, du transport d'hydrogène et de ses usages ; et, enfin, financer les travaux de dépollution pour la reconversion de friches issues d'anciens sites industriels ICPE ou de sites miniers.

L'ADEME accompagne également les TPE-PME engagées dans la transition écologique et soutient les investissements industriels dans les domaines de l'efficacité énergétique, l'électrification et l'adaptation des procédés et qui permettent de réduire les émissions de CO₂

Depuis un an, 10 millions d'euros ont déjà été investis par l'ADEME en Seine-Saint-Denis : 5,6 millions au titre des aides au long cours pour accompagner la transition écologique du département et 4,3 millions d'euros pour soutenir 31 projets dans le cadre du plan de relance.

Parmi ces financements issus du plan de relance :

- 3 millions d'euros ont été consacrés à 16 projets en économie circulaire et de gestion des déchets, notamment au sein de structures et pour des initiatives œuvrant dans le domaine du Réemploi, de la Réutilisation et de la Réparation (RRR)

Exemple de projet soutenu : Création d'un village du réemploi à Montreuil

Le projet de création du « Village du Réemploi » consiste à réunir un collectif d'associations (ressourceries et recycleries, les réseaux Emmaüs ou Envie, etc.) pour en faire un lieu emblématique du réemploi solidaire avec, d'ici fin 2023, un espace mutualisé de collecte des dons, des ateliers de revalorisation, des locaux dédiés à la vente de produits de seconde main ou encore des ateliers de sensibilisation. Au-delà de proposer une offre complète d'objets de seconde main, ce lieu offrira la possibilité de développer la visibilité du réemploi et d'accroître la sensibilisation du grand public aux enjeux de nos modes de consommation sur l'environnement. L'objectif est d'éviter environ 1 000 tonnes de déchets par an, dont plus de la moitié sera réemployée, et de créer une cinquantaine d'emplois, dont une majorité en insertion. Le Village du Réemploi sera situé dans la ville de Montreuil, au sein du territoire d'Est Ensemble labélisé ZDZG (Zéro Déchet Zéro Gaspillage). Le collectif d'associations du « Village du réemploi » s'est rassemblé au sein d'une foncière « la société de gestion du village du réemploi solidaire » créée pour l'occasion afin d'acquérir les surfaces, aménager les locaux et déployer le projet. Ce projet est soutenu à hauteur de 1,8 million d'euros par l'ADEME dans le cadre du plan de relance.

- 1 million d'euros ont été attribués à 3 projets de dépollution et de réhabilitation de sites industriels par l'intermédiaire d'un fonds friches dédié ;

Exemple de projet soutenu : Réhabilitation de la friche industrielle Euclase à Epinay-sur-Seine

Ce projet vise la requalification d'une friche industrielle polluée située à Epinay-sur-Seine. L'action envisagée consiste dépolluer les sols de ce terrain marqué par les activités industrielles et de le requalifier, avec la construction d'un parc d'activité pour favoriser la création d'emplois locaux, tout en restituant 15% d'espaces verts sur le site. Ce projet est soutenu à hauteur de 948 000 euros par l'ADEME grâce à France Relance.

- 271 000 euros ont été investis pour accompagner 12 TPE et PME engagées dans la transition écologique et souhaitant initier des actions concrètes.

Exemple de projet soutenu : Création d'une plateforme destinée à faciliter la réparation d'équipements et appareils électroménagers

Via son site internet, la mise à disposition d'outils de diagnostic en ligne et la vente de pièces détachées, Spareka accompagne ses clients dans la réparation de leurs équipements et appareils électroménagers, permettant d'allonger leur durée de vie, de limiter le volume de déchets et de réduire les émissions de CO₂ liées à leur traitement.

Lauréate de l'appel à projets Entreprises Engagées pour la Transition Ecologique (EETE) pour sa solution « Spareka Service », Spareka a reçu une aide de 100 000 euros de l'ADEME pour lui permettre de déployer cette plateforme qui met en relation des réparateurs indépendants, recrutés et formés par l'entreprise, et des clients pour des interventions dématérialisées et bientôt pour des interventions à domicile.

À propos de France Relance :

Dans le contexte de la pandémie de Covid-19 et afin de redresser rapidement et durablement l'économie française, un plan de relance exceptionnel de 100 milliards d'euros est déployé par le gouvernement autour de 3 volets : l'écologie, la compétitivité et la cohésion.

Les services de l'État en Seine-Saint-Denis se sont fortement mobilisés dès le mois de septembre 2020 pour faire connaître ce plan de relance et accompagner les acteurs séquano-dionysiens afin de garantir le meilleur accès aux mesures de soutien, sans perte de chance. Cette forte mobilisation a d'ores et déjà permis l'attribution de plus de 700 millions d'euros en Seine-Saint-Denis, dont 220 millions d'euros pour accélérer la transition écologique dans le département.

A propos de l'ADEME :

Opérateur de l'État, l'ADEME participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle accompagne les collectivités locales dans l'adoption de politiques climat et économie circulaire ambitieuses. Elle intervient auprès de tous les acteurs économiques des territoires, à travers une aide au financement d'études et de projets sur l'ensemble des thématiques de la transition écologique comme l'énergie, l'économie circulaire et la gestion des déchets, l'urbanisme, la mobilité et la qualité de l'air.